



Le C.P.A.S. de Marche-en-Famenne recrute un Assistant social (H/F/X)
Dans un contrat à durée déterminée de six mois, à temps plein (38h/semaine)
Pour le service social général – En renfort dans le cadre des mesures « chômage »
[Avec prolongation éventuelle]

Conditions de recrutement

1. Vous êtes ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les ressortissants hors Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'AGW du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ;
2. Vous jouissez des droits civils et politiques et être de conduite répondant aux exigences de la fonction ;
3. Vous justifiez de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction ;
4. Vous êtes titulaire d'un Bachelier d'Assistant(e) Social(e) ;
5. Vous êtes titulaire du permis B est un atout ;
6. **Renfort temporaire, disponibilité au 1^{er} janvier 2026.**

N.B. : l'agent doit satisfaire durant toute la carrière aux conditions visées aux points 1, 2 et 3 ci-dessus.

Programme de l'examen

Épreuve orale devant la responsable du Service social, Madame Catherine DERMIENCE, cheffe du service administratif pour le service social ainsi que la Directrice générale, Madame Géraldine SANTER : entretien sur des questions en rapport avec l'emploi sollicité. Cette épreuve est destinée à apprécier l'aptitude professionnelle des candidats. Elle porte sur les matières suivantes :

- o loi du 08 juillet 1976, organique des C.P.A.S.
- o loi du 02 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les C.P.A.S.
- o loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale et son arrêté d'application du 11 juillet 2002
- o réformes chômage en cours / réforme du dispositif d'insertion socioprofessionnelle article 60 - 61

Conditions de réussite :

Règle de réussite : obtenir 60 % des points, au moins.

Régime de travail :

- Temps de travail : 38h/semaine (temps plein) pendant 6 mois renouvellement si évaluation positive ;
- Traitement mensuel brut à l'échelle B1 minimum indexé, sans ancienneté, à l'index 2.1223 : 3.156,63€ ;
- Traitement mensuel brut à l'échelle B1 maximum indexé, avec 25 ans d'ancienneté, à l'index 2.1223 : 4.379,85€ ;
- Des chèques-repas d'une valeur faciale de 5,09€ sont également octroyés .

Compétences requises

- Disposer des connaissances professionnelles indispensables à l'exercice de sa fonction, des textes légaux nécessaires (loi du 08 juillet 1976, organique des C.P.A.S., loi du 02 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les C.P.A.S., loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale et son arrêté d'application du 11 juillet 2002) et des procédures relatives aux matières qui seront confiées. Capacité de mettre à jour ces connaissances via des formations notamment ;
- Faire preuve de conscience professionnelle et respecter les règles institutionnelles dans le cadre du suivi des demandes d'aide (utilisation des programmes informatiques ad hoc, respect des procédures internes, suivi rigoureux des timings des CSSS,...) ;
- Avoir une capacité d'empathie, d'écoute active et une attitude de non-jugement lors des entretiens individuels avec les bénéficiaires ;
- Respecter le secret professionnel ;
- Être capable de s'intégrer dans une équipe et d'articuler son travail, avec autonomie, dans le respect des bénéficiaires, des collègues et de la hiérarchie ;
- Disposer de capacités écrites et informatiques permettant la rédaction de rapports sociaux ;
- Une expérience en CPAS et la connaissance du logiciel Ges-Dos/EOS est un atout.

Candidature :

Un Curriculum Vitae accompagné d'une lettre de motivation manuscrite, d'un extrait du casier judiciaire, d'une copie du diplôme demandé seront adressées par **Poste, par mail ou contre accusé de réception au siège du CPAS (service des ressources humaines) :**

- A l'adresse du siège du C.P.A.S., Boulevard du Midi 20 – 6900 Marche, à l'attention de Monsieur le Président ;
- A l'adresse mail grh.cpas@marche.be
- Pour le **3 octobre au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi.

Le dossier de candidature doit être complet pour être recevable. Au-delà de 10 candidatures recevables, nous effectuerons une présélection sur base des CV et lettres de motivation.

L'interview aura lieu le **mardi 7 octobre 2025 ou le mercredi 8 octobre** selon un horaire qui sera précisé par le service RH aux candidats recevables.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Madame Catherine DERMIENCE, Chef de bureau administratif (084/320.600).

Pour le Conseil du CPAS

La Directrice générale,
G. SANTER

Le Président,
G. WERY

